

# **FORMALITES A ACCOMPLIR POUR DEPOSER UNE DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRÉNOM**

## **Fournir le dossier suivant :**

- Une demande de changement de prénom motivée**
- copie intégrale d'acte de naissance de l'intéressé** de moins de 3 mois à demander :
  - à la Mairie de naissance si naissance en France
  - à l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
  - au Service Central de l'État Civil à Nantes si naissance à l'étranger mais de nationalité Française, adresse Internet : <http://www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html>
- copie intégrale d'acte de naissance de l'intéressé de nationalité étrangère + traduction**
- pièce d'identité en cours de validité du demandeur ou du représentant légal**
- justificatif de domicile récent**
- toutes pièces justificatives de l'intérêt légitime de la demande**
- copie intégrale des actes concernés par le changement de prénom**
- consentement du mineur âgé de + 13 ans**
- jugement de tutelle ou de curatelle si l'intéressé fait l'objet d'une protection juridique**